

# TRIBUNE

des services publics

FGTB CGSP

POSTE - TBM

BELGIQUE - BELGIË

P.P. - P.B.

B386

SEPTEMBRE  
2010

## AUSTÉRITÉ : LA SURENCHÈRE EUROPÉENNE



DOSSIER  
P.4



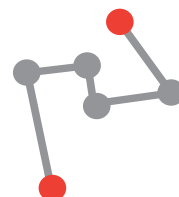
ÉDITO

Une « bonne école »  
pour tous  
P. 3



POSTE

journées  
d'actions  
postales P. 11



TBM

CCT travailleurs  
à temps partiel  
P. 14

# PENTRÉE DES CLASSES

## Tribune CGSP: nouvelle formule

Ces derniers mois, vous avez sans doute constaté une évolution dans la *Tribune* des Services publics CGSP: une nouvelle mise en page plus aérée, des dessins qui ajoutent à nos articles une pointe d'humour, un sommaire en dernière page pour repérer d'un coup d'œil tous les articles et une rubrique « livres ». Cette mue continue avec une évolution majeure: un changement de technique d'impression, un nouveau papier, la couleur sur toutes les pages... Le tout pour permettre une lecture plus facile en gardant un regard... incisif. Les services publics méritent d'être défendus.



## C'est pas la crise pour tout le monde...

Au printemps dernier, le magazine Forbes a publié sa traditionnelle liste des milliardaires en dollars. Malgré la crise, le nombre de ceux-ci est passé de 793 en 2009 à 1011 pour l'année 2010 et leur patrimoine cumulé a augmenté de 50 %. Pendant ce temps, les travailleurs subissent le chômage et les baisses de salaires comme en témoignent différents rapports internationaux.

## Un impôt mondial sur les grosses fortunes...

L'économiste français Jean Gadrey propose l'instauration d'un impôt mondial sur les grosses fortunes. Un tel impôt, qui ne concernerait que 0,15 % de la population mondiale, pourrait, avec un taux modeste de 1,5 %, rapporter 600 milliards de dollars par an. Assez, conclut-il, pour faire face à la fois aux objectifs du Millénaire et au réchauffement climatique. Cette idée fait son chemin et est avancée maintenant par la conférence des Nations unies pour le commerce et le développement. Affaire à suivre donc...

## DANS NOS RÉGIONALES

### Luxembourg



### Le 5 septembre à partir de 13 h Marche-en-Famenne

De 13 h à 18 h: animations ludiques et interactives pour petits et grands (gratuit). Village des saveurs: prix attractifs... délices assurés!

18 h 30: concert gratuit - UP 2 Now. Navettes en bus gratuites de et vers la gare SNCB de Marloie.

Programme sur [www.solidariday.be](http://www.solidariday.be)

### Charleroi

### Assemblée générale annuelle

Le Comité régional intersectoriel des pensionné(e)s et prépensionné(e)s organise son assemblée générale annuelle le **12 octobre 2010** - rue de Montigny, 42 à Charleroi.

Elle sera suivie d'un repas convivial (apéro - choucroute polonaise - une boisson - café - dessert).

PAF: 18 € à verser sur le compte n° 877-2028501-50 de la CGSP avec la mention « CRIP - 12/10/2010 » avant le 30/09/2010 et après inscription auprès de Lily à l'accueil au 071 797 111.



## Une « bonne école » pour tous

Dans les jours qui ont précédé cette rentrée scolaire, les médias ont annoncé, avec force reportages mettant en scène des enfants angoissés et des parents atterrés, que 300 élèves terminant leur cycle primaire étaient SANS ÉCOLE!

Que s'est-il passé? La Belgique a-t-elle connu ces dernières années un baby-boom ou une explosion démographique sans précédent? Des écoles secondaires se sont-elles effondrées - ce qui serait plausible lorsqu'on constate l'état de délabrement de certaines d'entre elles - ou sont-elles parties en fumée durant les vacances?

Rien de tout cela, le terme « SANS ÉCOLE » est ici honteusement utilisé, il reste des places disponibles en suffisance; des enfants haïtiens ou pakistanais sont eux réellement sans école, de nombreux enfants dans le monde ne peuvent être scolarisés.

Il s'agit ici d'élèves que leurs parents n'ont pu inscrire dans l'école de leur choix.

Est-ce à dire que jusqu'à présent, tous les parents trouvaient facilement une école répondant à leurs aspirations, dans le respect du libre choix garanti par la Constitution? Certainement pas, mais des procédures (illégales) d'inscription appliquées par des établissements scolaires - souvent aujourd'hui en excédent d'inscriptions et organisés en majorité par l'enseignement catholique - faisaient faussement croire à certains parents que leur liberté de choix était respectée mais que certaines contingences la limitaient.

En évoquant de fausses listes d'attente, en pratiquant une intimidation financière, en dupant les parents quant aux chances de réussite de leurs enfants au vu de leurs résultats scolaires, certaines directions recourraient à une réelle sélection sociale et transformaient ainsi leur école en véritable sanctuaire réservé aux enfants de parents privilégiés.

Ce marché scolaire, réservant quelques écoles à « l'élite » et les autres aux élèves moins favorisés, a conduit notre système éducatif à devenir le plus inégalitaire d'Europe.

Les études destinées à comparer les compétences scolaires des élèves européens - dont les fameux tests PISA souvent évoqués - ont démontré à l'envi que nous étions les champions de l'inégalité sociale à l'école. Les élèves obtenant les meilleurs résultats à ces épreuves, souvent issus de milieux favorisés, se trouvent regroupés au sein de ces écoles pratiquant la ségrégation sociale qui deviennent par la force des choses des « bonnes » écoles.

Les trois derniers ministres ayant en charge l'Enseignement obligatoire se sont efforcés de combattre cette inégalité en instaurant, avec des fortunes diverses, des mesures de régulation des inscriptions, devant amener plus d'hétérogénéité sociale, tout en garantissant le libre choix des parents.

Cela n'a pas manqué de susciter la colère de ceux qui voulaient jalousement préserver leurs privilèges. Et chaque rentrée scolaire a, depuis, été soigneusement orchestrée sous le signe du chaos et de la lutte des classes.

Il est décidément bien difficile et illusoire de concrétiser la mixité sociale par voie décrétales.

La meilleure politique en la matière consisterait à renforcer rapidement les mesures d'encadrement différencié initiées en 2009 mais déjà freinées pour raisons budgétaires. Elles ont pour objectif de doter les écoles accueillant les enfants issus de quartiers socio-économiquement défavorisés de moyens complémentaires d'encadrement et de fonctionnement et de permettre ainsi à chaque établissement de devenir une « bonne école ».

Alors, enfin, chaque parent, quels que soient son choix et sa condition sociale, sera assuré de bénéficier du meilleur enseignement pour son enfant.

*Francis Wégimont  
Secrétaire général de l'IRW*

*Pascal Chardome  
Président de la CGSP Enseignement*

# Austérité : la surenchère européenne !

*La plupart des pays européens seront soumis à une sévère cure d'austérité. Parmi les premiers postes visés : les services publics.*

Quasiment aucun pays n'y échappe. Du nord au sud de l'Europe, les plans d'austérité, de rigueur, de réduction budgétaire se succèdent. Et parmi les mesures envisagées, l'investissement public, les prestations sociales et les fonctionnaires sont, le plus souvent, dans la ligne de mire. Afin de relever les recettes, plusieurs pays ont décidé d'augmenter la TVA (Allemagne, Grèce, Espagne, Royaume-Uni...) ou certaines taxes. Mais les entreprises s'en sortent en général plutôt bien, exceptions faites du Portugal et de la Grèce (deux gouvernements socialistes) qui ont prévu de mettre en place une surtaxe sur les gros bénéficiaires. Ainsi l'Irlande n'envisage pas de rehausser la fiscalité des entreprises, alors que celle-ci est assez « plate », c'est-à-dire conçue pour être attractive.

Qu'on ne s'y trompe pas. Certes ces plans sont motivés par la conjoncture, mais pas seulement. Profitant de la crise économique, et de taux affichés de dette et de déficit importants, la plupart des gouvernements européens, dirigés par la droite, en profitent pour exécuter un programme du plus pur libéralisme. Diminuer les finances publiques ne signifie pas seulement dépenser (un peu) moins, mais aussi affaiblir les pouvoirs publics. L'État bénéficiera alors de moins de moyens humains pour contrôler et réguler les acteurs économiques et aura moins de leviers financiers d'impulsion sur la politique économique. En fait, sous couvert d'une politique budgétaire momentanée, c'est une réforme politique qui est ainsi réalisée.

## Les principales mesures

En Allemagne, les allocations chômage vont être revues à la baisse. L'allocation parentale – permettant aux parents de

rester à la maison – sera supprimée pour les allocataires sociaux. 15 000 postes de fonctionnaires vont être supprimés. Et le ministère de la Défense a été prié de réduire ses effectifs de 40 000 hommes et femmes. Outre la hausse de la TVA, le gouvernement d'Angela Merkel prévoit d'imposer les producteurs d'électricité, qui utilisent des centrales nucléaires au-delà de l'âge limite, et de mettre en place une surtaxe aérienne.

En France, la réduction du nombre de fonctionnaires est un axe majeur de la politique du président Sarkozy. Ainsi le non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux a été inscrit dans la Révision générale des politiques publiques (RGPP), soit environ 100 000 départs entre 2011 et 2013. Et les dépenses de fonctionnement de l'État doivent diminuer de 10 %. Mais les cadeaux fiscaux à certaines catégories (TVA réduite pour les restaurateurs, bouclier fiscal, cessions d'actions...) ont coûté plus de 10 milliards à l'État. Cherchez l'erreur!

En Espagne, seul un départ à la retraite sur dix sera remplacé dans la fonction publique. Le salaire des fonctionnaires est baissé de 5 % depuis juin 2010 et gelé en 2011. Les investissements publics seront réduits de 6 milliards d'euros.

En Grèce, le salaire des fonctionnaires est gelé jusqu'en 2014. Les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> mois sont supprimés pour les plus hauts salaires (> 3 000 euros), plafonnés pour les autres (plafond de 1 000 euros). Les retraités ne sont pas à la fête non plus puisque leur pension sera gelée jusqu'à 2012. Et l'âge de la retraite a été reculé de 5 ans pour les femmes (65 ans comme pour les hommes). La TVA a été relevée de 4 points depuis le début de l'année (passant de 19 % à 23 %). Et une taxe unique sur les entreprises faisant de gros profits a été mise en place.

En Italie, les budgets des ministères seront réduits de 10 % et les salaires des fonctionnaires gelés sur trois ans.

Tandis que l'âge de la retraite sera progressivement, jusqu'à 2050, relevé de 65 à 68 ans et 4 mois (fonctionnaires et salariés masculins du privé), de 60 à 63 ans et 5 mois (femmes salariées du privé).

Au Portugal, le gel des salaires des fonctionnaires devrait être en vigueur jusqu'en 2013. Les plus hauts revenus seraient réduits de 5 %. Une taxe a été mise en place sur les bénéfices des sociétés quand ils dépassent 2 millions d'euros.

En Roumanie, le plan est drastique. Le gouvernement s'est ainsi engagé auprès du FMI à licencier au moins 74 000 employés des services publics dans l'année. Les rémunérations des fonctionnaires restants seront réduites de 25 %, celles des retraités de 15 %.

En Lettonie et en Lituanie, les fonctionnaires sont les premiers visés également, avec une réduction respectivement de 20 % et de 12 % des salaires. Il a été en outre demandé à certains agents (militaires, diplomates) de prendre des congés supplémentaires sans solde d'une ou deux semaines.

## Une croissance en berne

Cette politique d'austérité, douloureuse pour tous, risque aussi d'avoir des conséquences néfastes sur l'économie. Dans les pays du sud, frappés au premier chef par la crise, et qui ont pris des mesures drastiques, l'économie patine déjà. Les chiffres de la croissance au 2<sup>e</sup> trimestre sont mous en Espagne (+ 0,2 % après + 0,1 % au premier trimestre), franchement inquiétants au Portugal (+ 0,2 % après + 1,1 %) et en Grèce (-1,5 % après + 1 % au premier trimestre). Et dans les pays comme la France, la Belgique et les Pays-Bas, qui ont connu une (légère) embellie au 2<sup>e</sup> trimestre 2010 (respectivement 0,6 %, 0,7 % et 0,9 %), on craint un net repli de la consommation d'ici la fin de l'année. Pour 2011, le pessimisme est de

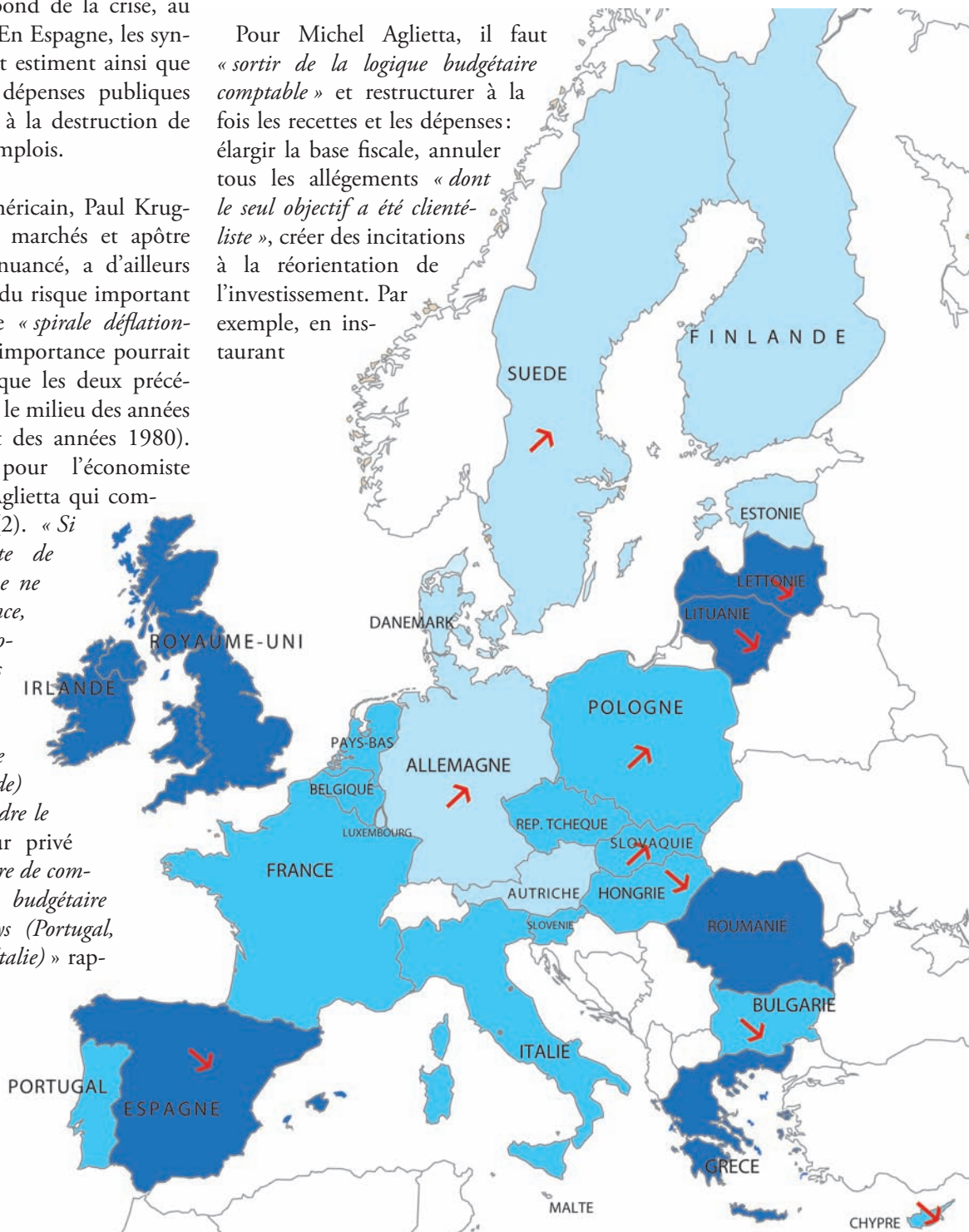
rigueur. Le risque de cette politique d'austérité est donc de conduire à un nouveau rebond de la crise, au lieu de la juguler. En Espagne, les syndicats du bâtiment estiment ainsi que la réduction des dépenses publiques pourrait conduire à la destruction de plus de 100 000 emplois.

L'économiste américain, Paul Krugman, gourou des marchés et apôtre d'un libéralisme nuancé, a d'ailleurs averti récemment du risque important d'entrer dans une « spirale déflationniste » (1), dont l'importance pourrait être plus grande que les deux précédentes crises (dans le milieu des années 1970 et au début des années 1980). Même constat pour l'économiste français, Michel Aglietta qui complète le propos (2). « Si aucune composante de la demande interne ne soutient la croissance, la politique de consolidation de finances publiques est vouée à l'échec, sauf si la demande externe (NB: Chine, Inde) est capable de prendre le relais ». Le secteur privé n'est « pas en mesure de compenser l'austérité budgétaire dans plusieurs pays (Portugal, Espagne, Irlande, Italie) » rappelle-t-il.

**Opter pour un new deal fiscal et écologique**

Pour Michel Aglietta, il faut « sortir de la logique budgétaire comptable » et restructurer à la fois les recettes et les dépenses: élargir la base fiscale, annuler tous les allègements « dont le seul objectif a été clientéliste », créer des incitations à la réorientation de l'investissement. Par exemple, en ins-

« une taxe carbone croissante dans l'ensemble de l'Europe, dont le produit



**Déficits et croissance en Europe**

**Légende**

**Déficit du budget 2009**

(source : Eurostat)

- déficit inférieur ou aux alentours de 3 %
- déficit compris entre 4 et 8 %
- déficit égal ou supérieur à 8 %

**Prévisions de croissance 2010**

(source : prévisions de « printemps » de la Commission européenne, corrigées des statistiques Eurostat, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres 2010)

- croissance supérieure à 2 %
- croissance aux alentours de 1 %
- croissance négative ou proche de zéro

Carte : Tribune CGSP

doit être consacré à l'investissement en recherche et en développement et en partie à abaisser le coût du travail ». Une taxe « complétée par des subventions et des réglementations pour inciter aux rénovations urbaines ».

### L'austérité, une mauvaise politique

« Couper dans les dépenses publiques, de façon drastique ou en douceur, n'est pas la bonne politique quand la " reprise " est aussi précaire » analyse effectivement le député travailliste britannique,

Michael Meacher, dans une tribune publiée dans le Guardian, en mars dernier (3). Car la récession profonde est principalement due, « non pas aux renflouements des banques, mais à l'effondrement des investissements privés ».

« Ceux-ci avait déjà baissé fortement en 2007 et début 2008. (La crise financière) a encore renforcé cette chute spectaculaire de l'investissement privé », explique-t-il.

« La bonne réaction serait, en période de profonde récession, de la compenser en intensifiant les investissements du secteur public ». Trois axes de relance sont nécessaires, selon lui : « un programme

dirigé vers la création d'emplois dans la construction, le renforcement des infrastructures et la nouvelle économie numérique verte (new green digital) ». On en est loin... ■

### En savoir plus

- (1) New York Times, 2 août 2010 et son blog « [krugman.blogs.nytimes.com](http://krugman.blogs.nytimes.com) »
- (2) Michel Aglietta dans Le Monde, 18 mai 2010 et sur internet
- (3) [www.michaelmeacher.info](http://www.michaelmeacher.info)

**NON**  
**À L'AUSTÉRITÉ**

**PRIORITÉ À L'EMPLOI ET À LA CROISSANCE**

JOURNÉE D'ACTION EUROPÉENNE DE LA CES  
**EURO-MANIFESTATION**  
**BRUXELLES - 29/09/2010**

CGSP

Confédération européenne des syndicats (CES)

### Non à l'Austérité – Priorité à l'emploi et à la croissance

Dans le cadre de la Journée d'action européenne, la Confédération européenne des syndicats (CES) organise une grande euro-manifestation le mercredi 29 septembre à Bruxelles afin de démontrer aux gouvernements et aux autorités européennes l'unité du mouvement syndical européen et son opposition à la répétition des politiques désastreuses des années 1930.

La crise financière a plongé l'Europe dans la pire situation que nous ayons eu à connaître depuis les années 1930. 23 millions de chômeurs en Europe, des millions de citoyens européens qui sont fragilisés, précarisés et une tension sociale qui grandit un peu partout. Face à cette situation, la seule réponse des gouvernements européens est d'adopter des mesures d'austérité qui vont également affecter la solidarité sociale et la croissance.

Les syndicats européens ne veulent pas de ces mesures d'austérité et manifesteront pour demander des plans de relance en faveur des emplois de qualité. Les syndicats européens veulent une Europe plus sociale et plus solidaire, en particulier pour les jeunes, les retraités et les femmes. Les syndicats européens réclameront également une véritable croissance durable.

**Départ: mercredi 29 septembre, 13 h de la Gare du Midi, à Bruxelles.**

## La CGSP milite pour une autre Europe

*La CGSP wallonne a tenu, pour inaugurer la présidence belge de l'Union européenne, une conférence consacrée à la jurisprudence de la Cour européenne de Justice en matière de droits sociaux collectifs.*

Il y a tout juste deux ans, la CGSP wallonne tenait son Congrès statutaire consacré aux questions européennes. L'objectif était aussi nécessaire qu'ambitieux : jeter les bases d'un programme européen que la CGSP wallonne veut radical et cohérent. Car il n'y a pas de fatalité, il n'y a que des choix politiques (même ceux qui abdiquent devant la puissance du monde économique font un choix politique, le pire de tous sans doute mais un choix politique tout de même). Pour reprendre les mots d'un grand syndicaliste belge et européen, le Camarade Georges Debunne : « nous avons notre mot à dire » et nous ne nous en priverons pas !

### **Pour le renforcement des droits salariaux et syndicaux**

Ce séminaire est le premier d'une série de trois, ils prennent appui sur « l'appel européen pour le renforcement du droit du travail et des droits syndicaux au sein de l'UE » et s'inscrivent dans le cadre de la présidence belge de l'UE. Pendant ces trois séances, la CGSP wallonne veut travailler avec des représentants du monde académique. Depuis le Congrès de 2008, la CGSP wallonne tente de créer des ponts avec les universitaires. Nous ne cherchons pas la caution scientifique, nous ne cherchons pas à leur faire dire ce que nous voulons entendre. Nous n'avons pas besoin de rapports, d'analyses ou d'études pour confirmer le bien-fondé de nos revendications : nos combats quotidiens prouvent, à suffisance, la nécessité d'un changement. La recherche scientifique n'est pas, pour nous, un faire-valoir pour tenter de justifier nos positions mais un outil utile et nécessaire pour comprendre au mieux le monde dans lequel nous vivons et pour développer nos revendications. Il s'agit de travailler en commun et de réfléchir ensemble

dans le respect des spécificités de chacun.

### **Combattre la lente déconstruction du droit social**

Intitulée « Une autre Europe est possible : les apports de la sphère internationale en droit social », la conférence s'est tenue dans la Grande salle de la CGSP avec la participation des professeurs Corinne Gobin, Olivier De Schutter et Filip Dorssemont. La séance était consacrée plus spécifiquement au droit du travail, aux récentes attaques dont il fut victime par le développement de la jurisprudence de la Cour européenne de justice et aux outils à mobiliser pour lutter contre le dumping social au sein de l'UE. Car le droit social s'est érigé, s'est construit au départ d'un constat simple : entre le travailleur et le patron, la relation est inégale, le rapport de force est clairement à l'avantage du patron, il faut donc protéger le travailleur. L'égalité ne se décrète pas, elle se conquiert et se concrétise par des lois, des règles, des règlements. Lois, règles et règlements qui sont, aujourd'hui, remis en cause car ils constituent autant de barrières au libre développement du marché. Or cette déconstruction du droit social tend à nous faire perdre notre capacité d'agir ensemble. À nous de la reconquérir !

### **Adhésion de l'UE à la Charte sociale européenne**

Corinne Gobin a ciblé son intervention sur ce que signifie la remise en cause de la spécificité du droit du travail par un changement radical d'imaginaire : le travailleur producteur de richesses (et donc porteur de droits) a laissé sa place à l'entreprise source de toute richesse, le travailleur n'étant plus alors qu'un élément mobile à la disposition de l'entreprise. Alors même que l'imaginaire de pouvoir public s'est construit autour de la responsabilité collective, on retourne depuis les prémises de la contre-réforme européenne en 1975 (premier programme social européen) vers la responsabilité individuelle du chômeur, du prépensionné...

Olivier De Schutter a proposé de remettre l'adhésion de l'UE à la Charte sociale européenne à l'agenda européen pour insérer dans la construction de l'Europe sociale une référence aux droits sociaux internationaux en vue de défendre, protéger et renforcer les droits sociaux en Europe. Selon lui, les discussions actuelles de l'UE en vue d'adhérer à la Convention européenne des Droits de l'homme sont l'occasion d'affirmer l'égalité importance des droits civils et politiques (protégés par la Convention européenne des Droits de l'homme) et des droits sociaux (protégés par la Charte sociale européenne). Et ce d'autant plus que le droit européen a un impact sur la capacité des États-membres à remplir leurs engagements envers le Conseil de l'Europe puisqu'ils doivent mettre en œuvre des directives européennes qui, elles, ne doivent pas rendre compte au Comité européen des droits sociaux.

### **Le droit à l'insubordination des juges**

Filip Dorssemont a, lui, proposé de provoquer une guerre entre les ordres juridiques : il n'y a pas de hiérarchie mais une simple juxtaposition d'ordres juridiques qu'il faut mettre en concurrence. Et si l'UE n'est pas encore signataire des instruments internationaux, les États-membres le sont et doivent les appliquer : on peut donc attaquer les États-membres quand ils mettent en œuvre des directives européennes contraires à leurs engagements internationaux. Selon le professeur Dorssemont, l'insubordination des juges peut également constituer un moyen de défense, soit qu'ils refusent les questions préliminaires à la Cour européenne de Justice pour ne pas l'encourager à développer sa jurisprudence, soit que les juges constitutionnels ne se sentent pas liés par la Cour européenne de Justice quand elle viole le droit constitutionnellement protégé. La clause de progrès social proposée par la Confédération européenne des syndicats pourrait constituer une avancée symbolique dans un droit européen social à construire. ■



## Euro-manif le 29 septembre Tous à Bruxelles, sans oublier Bruxelles !

*Ce 29 septembre, la Confédération européenne des syndicats (CES) et la FGTB organisent une Euro-manifestation à Bruxelles et des actions dans les différents pays européens. Le mot d'ordre : « Non à l'austérité ! » entend rappeler la priorité qui doit être donnée à l'emploi, à la croissance durable et à la fiscalité équitable. Ce sera l'occasion de rappeler que la politique d'austérité budgétaire qui nuit tant aux travailleurs qu'au développement local, découle d'une politique néolibérale européenne et pose à nouveau la question fondamentale du rôle des pouvoirs publics et de la fiscalité dans la répartition des richesses.*

Ne perdons surtout pas de vue que c'est le monde de la finance qui a plongé l'Europe dans la crise grave que nous connaissons. Vingt-trois millions de chômeurs en Europe, des millions de citoyens européens fragilisés, précarisés et une tension sociale qui grandit un peu partout. Face à cette situation, la seule réponse des gouvernements européens est d'adopter des mesures d'austérité qui vont également affecter la solidarité sociale et la croissance (voir les exemples de la Grèce et de l'Espagne).

Les syndicats européens refusent que ce soient une fois de plus les travailleurs et une majorité de la population qui subissent les conséquences socioéconomiques de cette crise qui n'est pas la leur. Ce n'est pas de mesures d'austérité dont ils ont besoin, mais bien de plans de relance en faveur des emplois de qualité, d'une Europe plus sociale et plus solidaire, que nous réclamons depuis bien longtemps.

En effet, des mesures d'austérité touchent en premier lieu les citoyens ayant les revenus les plus modestes ou déjà fragilisés, en particulier les jeunes, les

femmes et les retraités. De plus, en diminuant les revenus des ménages, l'austérité freine la consommation et ralentit la relance économique.

L'austérité implique également une réduction des dépenses publiques qui se traduit le plus souvent par des attaques contre les services publics (volonté de diminuer le nombre d'agents, non remplacement du personnel admis à la retraite). C'est doublement grave !



Tout d'abord parce que les services publics sont des outils démocratiques de redistribution des richesses car ils s'adressent à tous les citoyens et fournissent les mêmes prestations de qualité à tous les usagers. Ensuite parce que ces services sont indispensables au bon fonctionnement de l'État. Tenter de faire accroire qu'il y aurait trop de fonctionnaires revient à mettre en doute la pertinence de tels services et le travail accompli des agents qui y travaillent. C'est tout simplement une escroquerie intellectuelle !

Tout comme le débat sur l'âge légal de la retraite, que les apôtres du néolibéralisme souhaitent reculer : là encore, c'est la mauvaise redistribution des richesses produites qui est au cœur du problème !

**En Belgique**, avec la vieille crise politique qui a ressurgi depuis le premier

semestre 2010, la classe politique a perdu le sens des priorités et on voit que les difficultés institutionnelles ont pris le pas sur les enjeux socioéconomiques. Ce phénomène est particulièrement pervers en ce sens que l'importance donnée à de la crise institutionnelle belge pourrait masquer ou relativiser des mesures défavorables aux services publics. Plus précisément, les possibles accords institutionnels pourraient être lourds de conséquences sur le financement des Communautés et Régions.

**Pour Bruxelles**, la situation est plus que préoccupante. Premier pôle économique du pays, la Région de Bruxelles-Capitale connaît néanmoins des difficultés spécifiques liées notamment au défi démographique nécessitant de nouvelles infrastructures publiques : crèches, écoles, maisons de repos...

Dans le domaine de l'enseignement, par exemple, Bruxelles doit ouvrir 79 nouvelles écoles (!) d'ici à la rentrée 2014 ! Sur le plan structurel, les dernières analyses évaluaient à **500 millions d'euros** (!) les besoins annuels de refinancement de la Région. Plus personne ne conteste l'absolue nécessité de ce refinancement : reste à passer des paroles aux actes !

L'IRB-CGSP maintient une vigilance aiguë sur ces points. Bruxelles doit rester une Région avec des services publics dignes de son statut de capitale du pays et de l'Europe. C'est la condition nécessaire au respect des droits et à la dignité de ses travailleurs et de sa population.

*Jean-Pierre Knaepenbergh  
Secrétaire général IRB-BIG*

[www.cgsp-acod-bru.be](http://www.cgsp-acod-bru.be)



## Pakistan : appel à la solidarité après les inondations



Le Pakistan connaît les pires inondations depuis 80 ans. On compte déjà près de 14 millions de sinistrés et la pluie continue à tomber.

Le nombre de victimes des inondations est supérieur au nombre total de personnes touchées par le tsunami en Asie en 2004, par le tremblement de terre au Cachemire en 2005 et par le séisme de cette année en Haïti. Les autorités pakistanaises estiment que le montant nécessaire pour l'aide d'urgence s'élève à au moins 1 milliard \$. 5 milliards \$ supplémentaires seront nécessaires pour réparer et reconstruire les maisons, les hôpitaux, les écoles, les ponts, les routes, les lignes ferroviaires

et d'autres infrastructures endommagées ou détruites par les inondations. Un responsable du Programme alimentaire mondial a déclaré: « *Nous estimons qu'environ deux millions de personnes auront besoin d'aide pendant au moins trois mois* ».

L'Internationale des services publics (ISP) encourage à faire preuve de solidarité en effectuant un don pour aider la population du Pakistan à gérer cette catastrophe et ses conséquences.

Vous pouvez envoyer vos contributions financières à:

Fonds d'Assistance de l'ISP, en indiquant clairement « **Fonds d'assistance**

**de l'ISP - Pakistan** » dans tous les transferts bancaires.

N° de compte: 298 630 31 06 90-0  
ou IBAN: CH72 0844 0298 6303 1069 0

Banque Coop, 6-8, place Longemalle.  
CP 3828. CH-1211 Genève 3. Suisse  
Code Swift: COOPCHBB

Veillez aussi informer de votre transfert en envoyant un message à l'adresse suivante [psiaidfund@world-psi.org](mailto:psiaidfund@world-psi.org). Autres informations auprès de Marie-Odile Reymond, ISP (Tél. : +33 (0) 4 5040 6464 ou [marie-odile.reymond@world-psi.org](mailto:marie-odile.reymond@world-psi.org))

## Swaziland : projet de loi liberticide sur les services publics



La toute première Journée mondiale d'action pour le Swaziland, en faveur de la démocratie et du respect des droits humains et syndicaux dans le pays, se déroule le 7 septembre.

Le gouvernement du Swaziland veut, en effet, instaurer une loi interdisant à

tout employé du gouvernement de discuter de questions considérées « politiques » ou de s'associer à un groupe jugé « politique ». Le pays a d'ailleurs été condamné pour ses violations flagrantes et systématiques des droits humains et syndicaux lors de la Conférence de l'Organisation internationale du travail (OIT), tenue à Genève en juin.

L'organisme Action for Southern Africa (ACTSA, Action pour l'Afrique australe) a également lancé une action urgente et une pétition dans le but de mettre fin au projet de loi sur les services publics au Swaziland. La pétition sera transmise à la Haute Commission lors de la Journée mondiale d'action.

Plus d'informations sur <http://www.actsa.org/page-1223-Swaziland.html>

## Colombie : menaces de mort et privatisation de l'eau



Plusieurs dirigeants de syndicats colombiens affiliés à l'Internationale des services publics (ISP) ont récemment reçu des menaces de mort de la part de l'organisation paramilitaire Las Águilas Negras (les Aigles noirs). En même temps, les syndicats luttent contre des plans énergiques de privatisation des services publics comme l'approvisionnement en eau.

Peter Waldorff, le Secrétaire général de l'ISP, s'est rendu sur place, en juillet 2010, dans le cadre d'une mission menée par l'organisation « Justice for Colombia » et composée de plusieurs syndicats britanniques, d'ONG et de députés européens.

La privatisation programmée du secteur commercial de la compagnie publique d'eau Acuavalle préoccupe,

en effet, nos camarades colombiens de Sintracuavalle. La division des composantes d'Acuavalle en entités publiques et privées risque d'entraîner une hausse des coûts pour les consommateurs. Par exemple, la privatisation d'une partie de la compagnie Bogotá Aqueduct s'est déjà traduite par une augmentation des tarifs allant jusqu'à 126 %.

## Turquie : syndicalistes emprisonnés



La syndicaliste turque Meryem Özsögüt est sortie de prison. Mais son procès se poursuit, ce qui veut dire qu'il faut continuer de suivre son cas de près. Meryem a envoyé un message, à sa sortie de prison, remerciant les affiliés pour la solidarité qui lui a été témoignée. Cette solidarité lui « a permis de garder l'espoir en prison et a

certainement contribué à sa libération » explique-t-elle. L'ISP invite à continuer à exercer leurs pressions pour que les autorités turques garantissent la justice et la liberté pour Meryem et ses camarades syndicalistes toujours incarcérés. Ces syndicalistes, membres de syndicats affiliés à l'ISP en Turquie, sont emprisonnés sur une accusation montée de toutes pièces d'après laquelle ils « appartiendraient à des organisa-

tions terroristes ou clandestines » ou ils feraient de la propagande au nom de ces organisations

Vous pouvez soutenir la nouvelle campagne de Labourstart au sujet de la persécution judiciaire des syndicalistes turcs : [http://www.labourstart.org/cgi-bin/solidarityforever/show\\_campaign.cgi?c=733](http://www.labourstart.org/cgi-bin/solidarityforever/show_campaign.cgi?c=733).

## Ukraine : la violation des droits syndicaux continue



Lors d'une conférence de presse, tenue le 7 juillet, Vasyl Khara, le Président de la fédération syndicale ukrainienne (FPU), qui représente plus de 9 millions de membres, a dénoncé les campagnes de diffamation et d'intimidation dont le mouvement syndical ukrainien fait systématiquement l'objet, en subissant des tentatives de changement de diri-

geants syndicaux à tous les niveaux, et de récupération des documents relatifs à la propriété et aux statuts du FPU et de ses affiliés. Il a ainsi condamné la détention et l'arrestation administrative de Varlerii Stepanovych Varych, dirigeant du syndicat des employés de la santé de Kiev, le 13 juillet. Le FPU considère la détention comme une violation de la législation ukrainienne censée protéger les droits humains et civils et les liber-

tés. Il a demandé au procureur général d'Ukraine de donner la raison de l'arrestation de M. Varych et a appelé le ministre ukrainien des Affaires intérieures à mener une enquête officielle. « Cette pratique illégale menace l'autorité du système judiciaire ukrainien et ternit non seulement la confiance dans les jugements rendus mais aussi leur objectivité et leur impartialité », explique-t-il.

(Des informations de l'Internationale des services publics)

### Ukraine

#### Autre préoccupation, l'augmentation du prix du gaz

Le 16 juillet, des représentant(e)s du syndicat des employés de la santé et du syndicat des employés de l'État ont organisé un piquet de grève devant le siège de la Commission nationale de la réglementation de l'électricité (NERC). Celle-ci vient d'adopter une réglementation en faveur de la hausse de 150 % du prix national du gaz à partir du 1er août 2010. Une augmentation qui constitue, selon le Président adjoint du FPU, Grygorii Osovyj, une violation de la réglementation qui a prévu un gel du prix du

gaz en 2010 pour la population. D'après les syndicats ukrainiens, cette décision a été prise après la demande du Fonds monétaire international (FMI) de diminuer le niveau de protection sociale et de sécurité sociale. Le FMI a ainsi fait des recommandations au gouvernement ukrainien sans tenir compte de la véritable situation socio-économique du pays.

#### Services publics de qualité : pas-sons à l'action !

La conférence sur les services publics de qualité se tient à Genève, en Suisse, du 12 au 14 octobre 2010.

Renseignements : sur le site de l'ISP [www.world-psi.org/qpsconference2010](http://www.world-psi.org/qpsconference2010).

#### Indice mondial de la paix

L'Institut pour l'économie et la paix a élaboré un indice mondial de la paix. Cet indice se compose de 24 indicateurs, allant du niveau de dépenses militaires d'une nation à ses relations avec les pays voisins, en passant par le niveau de respect des droits humains. L'indice se mesure en tenant compte d'une série de facteurs déterminants potentiels en rapport avec la paix, notamment le degré de démocratie et de transparence, d'éducation et de bien-être national. L'Indice mondial de la paix est destiné à contribuer de manière significative au débat public sur la paix.

Voir le site <http://www.visionofhumanity.org/gpi-data>

## 7 & 8 septembre Strasbourg Journées d'actions postales

Les 7 & 8 septembre, UNI Europa Poste et Logistique mènera diverses actions près du Parlement européen car celui-ci devrait analyser la demande de moratoire concernant la libéralisation du secteur postal.

La CGSP s'inscrit dans ces actions qui ont pour but de retarder la libéralisation dans l'attente de rapports sur les conséquences sociales néfastes de cette opération.

Plusieurs Députés européens défendront notre cause.

Espérons qu'elle soit entendue.

*Michel Meyer  
Secrétaire général*

## Nouvelles des Postes internationales

*Vous trouverez ci-après des nouvelles des postes internationales; nous sommes tous dans le même bateau.*

### **Suède: la population veut une Poste publique**

L'affilié suédois d'UNI, le SEKO a chargé la société Novus d'effectuer une enquête par Internet basée sur 1 000 interviews à la fin avril. Il en ressort que les Chemins de fer et la Poste sont les deux entreprises publiques que les Suédois souhaitent voir maintenues prioritairement dans le giron de l'État. Plus des deux tiers des sondés considèrent que l'État doit rester l'actionnaire majoritaire dans les Chemins de fer suédois et 62 % pensent de même pour la Poste. En même temps, 28 % considèrent que la concurrence serait une bonne chose pour les services postaux.

Par ailleurs, 25 % seulement des interrogés jugent important que l'État soit actionnaire majoritaire dans Nor-

dea, le plus grand groupe financier nordique et 34 % pensent de même pour Telia Sonera.

### **États-Unis: les syndicats en lutte contre la semaine de 5 jours**

Les affiliés d'UNI Poste & Logistique aux États-Unis s'opposent à la proposition d'USPS qui veut limiter la distribution des lettres et colis à 5 jours par semaine. Les trois affiliés d'UNI ont récemment pris part à une audition spéciale du Congrès américain pour dire aux députés que cette réduction était une mauvaise idée.

Le Président national de la NALC (Association nationale des facteurs), Fred Rolando, a déclaré: « nous pensons que ce serait une bourde de premier ordre – non seulement elle ne rapporterait que des économies insignifiantes mais aussi et surtout, pourrait occasionner des pertes de gains bien plus importantes ».

« Ce n'est pas la restriction du service qui va résoudre les problèmes financiers du service postal » a dit Bill Burus, Président de l'American Postal Workers Union (APWU) aux membres du Congrès. « L'APWU pense que l'USPS peut et doit élargir son offre de services » a-t-il déclaré. « Aucune entreprise tournée vers les services ne peut grandir en réduisant ses services ».

Et le syndicat National Postal Mail Handlers Union (NPMHUI) a fait valoir que le passage à 5 jours de distribution conduirait à la dislocation des services postaux et paralyserait les petites entreprises qui dépendent du service postal universel, notamment les quincailleries ou les petits restaurants de proximité. Les syndicats ont imprimé des fiches d'information pour leurs adhérents et la population des États-Unis, expliquant la folie des propositions de la Poste des États-Unis – et les mesures à prendre pour revitaliser

le service postal qui a été sévèrement affecté par la crise financière mondiale.

### **Espagne : grève des travailleurs du secteur public**

Conformément au plan d'austérité établi par le gouvernement espagnol, qui a décidé de réduire les dépenses de l'État d'environ 15 milliards d'euros, les fonctionnaires subiront une réduction de salaire de 5 % à dater de juin 2010 et un gel des salaires en 2011. Le plan de rigueur prévoit d'autres mesures, notamment le gel des pensions de retraite et une réduction des investissements publics. Une grève générale a été déclarée et un premier mouvement de protestation s'est tenu devant le Ministère de l'économie, suivi d'une manifestation générale dans les rues de Madrid.

### **Espagne : les postiers lancent une grève générale**

Les travailleurs des postes membres d'UNI Poste & Logistique et de la CC.OO ont appelé à une grève générale le 10 juin, à la suite d'une série de manifestations dans plusieurs villes du pays. Ils ont exigé l'arrêt de la libéralisation du marché postal européen et protesté contre l'attitude des « Correos » d'Espagne, qui refusent d'achever les négociations collectives.

### **Projet d'observatoire social – rapport financier**

Le projet d'observatoire social conduit dans le cadre du Dialogue social postal européen a abouti à une collecte d'informations auprès des partenaires sociaux de la poste des neuf pays participant au projet, portant sur les principales transformations du secteur et notamment l'évolution de la réglementation sociale et la gestion du changement dans l'organisation sociale des opérateurs postaux historiques. L'évolution actuelle du secteur se traduit par des changements sociaux à la fois qualitatifs et quantitatifs, tandis que l'on observe une réduction progressive du nombre d'emplois et une transformation de l'emploi dans le secteur postal. À cet égard, il est essentiel

de mieux apparier les compétences et les emplois en veillant à une employabilité adéquate et des programmes de mobilité – éléments essentiels dans la gestion du changement. Ce rapport final donne un aperçu des principaux changements et évolutions dans le secteur postal des pays participants. Il constitue une base d'information sur le processus de libéralisation en cours dans l'ensemble de l'Union européenne.

### **Les travailleurs portugais disent non à la privatisation de la Poste**

Des centaines de travailleurs ont défilé à Lisbonne en juin dernier pour protester contre la privatisation de la Poste portugaise (CTT-Correios de Portugal SA) proposée par le Gouvernement portugais. Deux actions ont été menées à cet égard, la première consistant dans un défilé organisé par l'affilié d'UNI Poste & Logistique, le SINDETELCO afin d'alerter l'opinion publique contre les « fléaux » résultant de la privatisation, à commencer par la destruction d'emplois et la réduction de la qualité du service, affirme le syndicat.

La manifestation a commencé devant le Ministère des travaux publics, des transports et des communications, puis les travailleurs ont défilé dans les rues de Lisbonne avec drapeaux, mégaphones et t-shirts de circonstance en expliquant leur position sur ce sujet bien connu des citoyens de Lisbonne. Le cortège s'est finalement arrêté devant le « Ministério das Finanças » où les manifestants ont été reçus par le vice-ministre des finances et lui ont remis une documentation étayant leur refus de la privatisation.

Quant à la deuxième action, elle a pris la forme d'un forum organisé à Lisbonne par le SNTCT sur le projet de privatisation de CTT Correios. Des orateurs et syndicalistes se sont insurgés contre le projet du gouvernement visant à privatiser l'opérateur postal public CTT Correios. Une seule voie s'est élevée dans ce forum pour défendre la privatisation et l'initiative européenne de libéralisation des services postaux – celle de Vitor Baptista, député du parti socialiste. Les autres

députés, représentant les groupes politiques BE et PCP se sont opposés à la privatisation de la poste. Les représentants syndicaux portugais et d'autres intervenants, tels que le représentant de la Fédération portugaise des PME et celui du Mouvement pour le service public, ont condamné la proposition, la considérant comme une mauvaise idée et se sont joints à l'appel du SNTCT pour demander la mise au rancart de la privatisation. Neil Anderson, Chef d'UNI Poste & Logistique Global Union est également intervenu à ce forum, soulignant qu'UNI ne soutient pas la proposition et que là où elle a été appliquée, la qualité du service ne s'est pas améliorée, les clients sont privés de certains services et des salariés ont perdu leur emploi. Le SNTCT s'est engagé à poursuivre le combat contre la privatisation et a dévoilé l'image qui symbolise ce combat : un grand requin qui s'attaque à une boîte aux lettres !

### **Réunion des femmes d'UNI Europa Poste & Logistique et projets communs**

Le premier séminaire pour les femmes d'UNI Europa Poste & Logistique est le fruit d'une coopération avec l'ISE, l'institut européen de la CES pour la formation et la recherche. Les femmes syndicalistes de 11 pays européens ont participé à différents ateliers durant trois jours et ont échangé des idées pour renforcer la situation des femmes dans les syndicats et dans les entreprises postales. La libéralisation et les restructurations en cours sur le marché postal européen ont modifié la situation de l'emploi : flexibilité accrue, hausse de la pression au travail. Cette évolution a des conséquences bien particulières pour les femmes, liées notamment aux horaires de travail inadéquats et de mauvaises conditions de travail. Le séminaire avait pour objectif d'encourager les femmes à s'engager activement dans les structures d'UNI, d'améliorer l'équilibre hommes-femmes dans les comités et groupes de travail d'UNI Europa Poste & Logistique, et de renforcer les structures de coordination et de communication entre les femmes représentantes syndicales en Europe. ■



## Invitation aux allocataires sociaux du secteur Tram-Bus-Métro du groupe TEC

Le 7 octobre 2010, le secteur TBM de la CGSP organise une assemblée générale des allocataires sociaux à la CGSP de Namur, rue de l'Armée Grouchy, 41 à 5000 Namur.

### Ordre du jour :

- 9h30 - 10h00 accueil
- 10h00 - 12h00 assemblée générale
- 12h00 - 15h00 repas buffet offert par le secteur

L'assemblée sera relevée par les présences de Michel Rosenfeldt de la FGTB wallonne, des secrétaires du secteur et de notre expert, Jules Schellens.

Si vous souhaitez participer au repas buffet, veuillez informer votre secrétaire régional, pour le 25 septembre au plus tard.

Namur/Luxembourg – Daniel Dumont au 081 21 31 72  
Liège/Verviers – Claudy Vickevorst au 04 221 95 30 ou 04 221 97 68  
Charleroi – Carmino Fasano au 071 797 111  
Hainaut/Brabant Wallon – Philippe Duquene au 065 394 024

*Yves Depas, Secrétaire fédéral  
Daniel Dumont, Président wallon des AS*

**borzée**

[www.borzee.be](http://www.borzee.be)

Centre Nature de Borzée  
Hameau de Borzée 4 - 6980 La Roche-en-Ardenne Tel. 084 41 17 87 - Fax. 084 41 23 03 - reservation@borzee.be  
Réduction pour tous les affiliés de la CGSP sur présentation de la preuve d'affiliation.

# Les vacances légales des travailleurs à temps partiel

*Convention collective de travail du 1<sup>er</sup> mars 2010 relative aux modalités d'octroi des vacances légales des travailleurs à temps partiel, conclue au sein de la Sous-commission paritaire pour le transport urbain et régional de la Région wallonne.*

## Chapitre 1 : Champ d'application

### Article 1<sup>er</sup>

La présente convention collective de travail s'applique aux travailleurs et aux employeurs ressortissant à la Sous-commission paritaire pour le transport urbain et régional de la Région wallonne.

Pour l'application des dispositions de la présente convention collective de travail on entend par « travailleurs », les ouvriers, les ouvrières, les employés et les employées y compris le personnel de Direction.

## Chapitre 2 : Vacances légales

### Article 2

Le nombre de jours de vacances légales du travailleur qui interrompt complètement sa carrière professionnelle ou qui réduit ses prestations de travail dans le

cadre d'un accord entre l'employeur et le travailleur ou dans le cadre des dispositions légales relatives au crédit temps et aux droits thématiques est fixé au prorata du régime de travail.

En ce qui concerne les travailleurs relevant du régime employé ; les jours de vacances perdus font l'objet d'un paiement de pécule de sortie en décembre de l'année au cours de laquelle le travailleur a interrompu ou réduit ses prestations.

En ce qui concerne les travailleurs relevant du régime ouvrier ; le pécule de vacances afférent aux jours de vacances perdus est inclu dans le pécule de vacances payé par l'ONVA.

### Article 3

Le travailleur qui reprend ses prestations de travail à temps plein ou dans un régime de travail à temps partiel supérieur au régime visé à l'article 2, peut à sa demande, bénéficier de jours d'absence non rémunérés dont le nombre ne peut excéder le nombre de jours de vacances perdus.

### Article 4

La somme du nombre de jours de vacances légales calculée sur base de

l'exercice de vacances (année civile précédant l'année au cours de laquelle les vacances sont prises) et du nombre de jours d'absence non rémunérés visé à l'article 3 ne peut excéder 20 jours par année civile.

## Chapitre 3 : Disposition finale

### Article 5

La présente convention collective de travail est conclue pour une durée indéterminée.

Elle entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Chaque partie peut dénoncer la présente convention moyennant un préavis de 6 mois notifié au Président de la Sous-commission Paritaire. Auquel cas, la partie qui dénonce la présente convention est tenue de proposer un nouveau projet de texte. ■

## Notre commentaire

Vous n'êtes pas sans ignorer que cette demande du personnel date de plus de 2 ans. La CGSP a insisté. J'espère que cette convention répondra en partie à vos attentes

*Yves Depas  
Secrétaire fédéral*

## Régionale de Charleroi

Le mercredi 6 octobre 2010, la régionale de Charleroi organisera un Comité Exécutif Régional qui se tiendra, à 17h30, à la CGSP de Charleroi, rue de Montigny 42.

Celui-ci se commuera en Congrès en vue de combler le mandat de membre du Comité wallon libéré suite au départ du Camarade Lerat Michel du dépôt d'Anderlues.

En vue de cette élection, à la date précitée, les candidatures doivent parvenir, au plus tard le 1er octobre 2010, au président de la régionale, Jules Schellens.

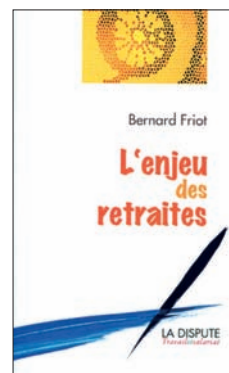
*Le Secrétaire régional Fasano Carmino  
Le Président Schellens Jules*

## L'enjeu des retraites

Les réformateurs et la plupart des opposants à la réforme actuelle des retraites, malgré leurs divergences, fondent leur diagnostic du prétendu « problème des retraites » sur les mêmes présupposés : nous subirions un choc démographique, il serait impossible d'augmenter les cotisations qui alimentent les retraites, c'est un prélèvement sur la valeur produite par les actifs qui financerait les pensions, la justice voudrait que le montant des pensions soit déterminé par la somme des cotisations versées du temps de son activité, etc. Cet ouvrage répond à ces arguments et propose une tout autre analyse. Et si le problème démographique était une illusion ? Et si les pensions de retraite n'étaient pas un revenu différé mais un salaire continué, lié à la qualification ? Et si les retraités n'étaient pas des inactifs, comme le veut la statistique, mais des personnes différemment actives, enfin libres de travailler à l'écart du marché du travail ?

*Bernard Friot est un sociologue et un économiste français qui enseigne à l'université de Paris X.*

**Bernard Friot, L'enjeu des retraites, Éd. La Dispute, Paris, 2010, 173 p.**

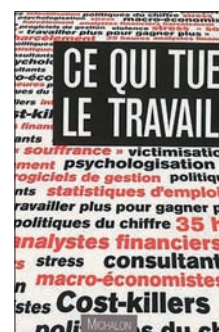


## Ce qui tue le travail

Une profonde mutation s'opère dans le monde du travail que personne ne sait formuler justement. La crise a bon dos ! Voici trente ans que l'entreprise réduit le travail à un coût, transformant sa valeur en une logique de souffrance. Cet ouvrage démonte la mécanique aveugle des politiques du chiffre et les formatages du travail par ceux qui l'observent et en décident de loin. À une gestion catégorique nourrie d'a priori académiques, il oppose une gestion qui crée de la controverse et engendre des dynamiques qui renforcent les identités des individus et les acteurs collectifs.

*Francis Ginsbourger est un économiste du travail à l'École des Mines de Paris Tech.*

**Francis Ginsbourger, Ce qui tue le travail, Éditions Michalon, Paris, 2010, 192 p.**



## Requiem pour la presse socialiste

La gauche n'a plus de presse écrite, quotidienne ou hebdomadaire, elle est sans voix en Belgique francophone. À travers l'histoire du « Peuple », de « La Wallonie » et du « Matin », depuis les années cinquante jusqu'au début du siècle actuel, Robert Falony, qui a passé un demi-siècle de carrière professionnelle dans cette défunte presse (Le Peuple, La Wallonie, Le Matin), raconte le lent naufrage de la presse socialiste, et ressuscite aussi des figures oubliées du journalisme. Il fait le constat que la grande presse, malgré ses « débats », a renoncé à tout engagement pour une société meilleure. Elle est, en ce sens, « apolitique »...

**Robert Falony, Requiem pour la presse socialiste, La gauche sans voix, Éditions Couleur Livres, 2010, 120 p.**



## La démocratie contre les pauvres

Depuis le début des années 1980, les démocraties et les organisations internationales ont modifié leur approche des populations défavorisées, revenant sur plus de deux siècles de développement et de mise en œuvre des idées progressistes de promotion sociale et d'accès à la citoyenneté. La notion de vulnérabilité est la pierre angulaire de ce changement. Désormais la guerre est déclarée non plus à la pauvreté mais aux pauvres. Ils ne sont plus traités comme des citoyens malheureux ou mal intégrés mais comme des incapables. Cet ouvrage revient d'abord sur les fondements de cette révolution conceptuelle. Une archéologie des termes permet de comprendre comment ils se sont généralisés dans les discours publics depuis la fin du dernier millénaire. Comment ce remplacement de l'égalité par l'équité, de la liberté par la dignité, de la fraternité par la responsabilité s'est-il opéré ? Sur quels principes juridiques fondamentaux et politiques contradictoires, néanmoins conciliés dans une nouvelle théorie sociale, s'appuie-t-il ?

*Hélène Thomas est professeur d'études politiques à l'université d'Aix en Provence.*

**Thomas Hélène, Les vulnérables : la démocratie contre les pauvres, Éd Le Croquant, coll. Terra, 2010, 254 p.**

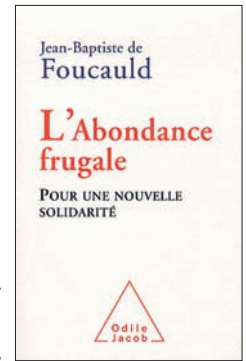


**L'abondance frugale**

Faute d'avoir corrigé à temps les déséquilibres que l'on sentait monter, nous voilà confrontés au défi de résoudre trois crises en même temps. Celle du chômage et de l'exclusion d'abord. La crise écologique ensuite. Les retombées de la crise financière enfin. La solution est-elle dans la quête illusoire du « toujours plus » ? Sûrement pas. Mais elle ne viendra pas non plus du « toujours moins » de solidarité. Bien au contraire. Les trois mots d'ordre de demain devront plutôt être : sobriété, justice et créativité. Plus de sobriété pour plus de justice et plus de créativité pour plus de sens : voilà les principes de l'« abondance frugale » qui, selon Jean-Baptiste de Foucauld, doit inspirer le nouveau pacte civique à inventer ensemble pour sortir de l'ornière.

*Jean-Baptiste de Foucauld est un haut fonctionnaire français, spécialiste notamment des questions d'emploi et de chômage*

**Jean-Baptiste de Foucauld, L'abondance frugale. Pour une nouvelle solidarité, Éd Odile Jacob, Paris, 2010, 288 p.**



**Santé, jusqu'où irons-nous ?**

Jusqu'où irons-nous ? On le sait, il n'y a aucune limite aux progrès des sciences et de la médecine. Mais jusqu'où peut-on aller tout en assurant les soins utiles et nécessaires pour tous ? Car on nous propose aujourd'hui des examens et soins de santé de plus en plus nombreux et coûteux. À tel point que l'on ne sait parfois plus très bien s'ils sont utiles à notre santé et dans quelle mesure ils mettent en péril notre système de Sécurité sociale. Que faut-il faire et surtout ne pas faire pour mieux se porter et éviter des angoisses et souffrances inutiles. Ce livre permet de mieux comprendre les enjeux politico-économiques qui régissent l'évolution des soins de santé.

*Oscar Grosjean est chirurgien et Maître de stage à l'Université de Liège.*

**Oscar Grosjean, Santé, jusqu'où irons-nous ? Fabriquer des patients pour tuer la Sécu, Éd. Couleur Livres, Bruxelles, 2010, 120 p.**



**TRIBUNE**

**SOMMAIRE**

**Infos GÉNÉRALES**

- 2 / Actualités • Dans nos régionales
- 3 / Édito • Une « bonne école » pour tous
- 4 / Dossier • Austérité : la surenchère européenne !
- 7 / Europe • La CGSP milite pour une autre Europe
- 8 / IRB • Euro-manif le 29 septembre
- 9 / Actualités internationales

**Internet : [www.irw-cgsp.be](http://www.irw-cgsp.be)**

**Infos POSTE**

- 11 / 7 & 8 septembre, Strasbourg • Journées d'actions postales
- 11 / Nouvelles des Postes internationales

**Infos TBM**

- 13 / Invitation aux allocataires sociaux du secteur Tram-Bus-Métro du groupe TEC
- 14 / Les vacances légales des travailleurs à temps partiel
- 14 / Régionale de Charleroi
- 15 / À lire

Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTP Éditeur responsable : Francis Wégimont - Place Fontainas, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11